



Les Assises Nationales de la Protection de l'Enfance[®] sont considérées comme le rendez-vous de référence incontournable des acteurs de ce secteur. C'est le seul événement de cette importance dans le champ de la protection de l'enfance.

I Présentation générale

Elles réunissent chaque année plus de 2000 professionnels du secteur de la prévention et de la protection de l'enfance dans leur diversité (professionnels des conseils départementaux, du monde associatif, du monde judiciaire, de la santé, cadres, non-cadres, mais aussi élus, bénévoles, parents et jeunes ou anciens jeunes accompagnés...). C'est un événement transversal, qui favorise non seulement le partage d'expériences mais aussi la connaissance et la reconnaissance mutuelles des acteurs qui travaillent encore trop souvent en silos.

C'est aussi et avant tout un événement plébiscité pour son contenu, et perçu par les professionnels, leurs hiérarchies et leurs services RH comme un lieu d'acquisition de connaissances et de compétences de grande qualité, participant pleinement à la formation professionnelle continue des participants.

Le programme des Assises est construit pour répondre aux besoins des professionnels soucieux d'améliorer leur réponse aux enfants et familles vulnérables dans un contexte de plus en plus complexe. Il est construit par les organisateurs avec les membres très diversifiés du Comité de pilotage des Assises (*voir infra*) et s'appuie sur la contribution des acteurs de terrain les plus innovants, les experts les plus qualifiés, les décideurs qui comptent. Ainsi chaque année le programme s'attache à proposer tout à la fois :

- ✓ les interventions de psychiatres, philosophes, sociologues reconnus comme Boris Cyrulnik, Serge Hefez, Marcel Rufo, Irène Théry, Pierre-Henri Tavoillot, ... ;
- ✓ les interventions des spécialistes de la protection de l'enfance les plus qualifiés comme Marie-Paule Martin-Blachais, Geneviève Avenard, Edouard Durand, l'ONPE, l'Odas, etc... ;
- ✓ la présentation d'expériences de terrain innovantes et inspirantes ;
- ✓ la contribution au débat chaque année, des principaux responsables politiques nationaux et locaux : ministres, présidents des conseils départementaux, hauts responsables institutionnels comme le Défenseur des droits.

= Les Assises sont en effet considérées par ces autorités comme le premier lieu de passage obligé, lorsqu'elles veulent passer un message important ou présenter un travail inédit. C'est lors de l'édition 2014 qu'avaient été présentées en avant-première les conclusions de la mission d'enquête du Défenseur des droits sur l'affaire Marina, lors de l'édition 2015 qu'avait été présentée la feuille de route pour la protection de l'enfance de Laurence Rossignol qui conduira à la loi du 14 mars

2016, lors de l'édition 2017, le rapport issu de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant, lors de l'édition 2019 et de 2023 les travaux de Boris Cyrulnik sur les 1000 premiers jours de l'enfant, lors de l'édition 2021 le contenu de la future loi Taquet du 7 février 2022, lors de l'édition 2022, ce fut la première allocution officielle de la nouvelle secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance, Charlotte Caubel également invitée en 2023.

L'ADN des Assises : la parole aux premiers concernés et le croisement des regards.

✓ Les Assises ont été, dès les années 2010, le premier rassemblement professionnel à donner la parole en tribune aux personnes ayant connu un parcours en protection de l'enfance. C'est le cas chaque année en séance plénière, y compris dans un débat avec des ministres (par exemple avec C.Taubira et L.Rossignol en 2014), comme dans chaque atelier. Ces "ex'pairs" ne sont pas seulement solliciter en qualité de grands témoins pour faire part de leur histoire personnelle mais également en leur qualité d'expert ayant des recommandations à formuler du fait de leur expérience et réflexion collective dans les réseaux associatifs que sont la Fédération nationale des Adepape et les associations Repairs ! Ils sont chaque année très nombreux (plus de 50) sur scène, en coulisse avec notre équipe et dans le public.

✓ Dans la même volonté de croisement des regards, les Assises sont aussi appréciées pour le soin qu'elles apportent à la présence d'acteurs extérieurs au secteur de la protection de l'enfance permettant de prendre de la hauteur et de retrouver, à travers leur regard aussi, du sens. Ainsi Emmanuelle Bercot, Jeanne Herry, Nessim Chiquaoui et l'équipe du film Placés, le youtubeur Jhon Rachid, les écrivains Gilles Lipovetsky, Yvan Jablonka, et tant d'autres sont venus échanger avec le public aux Assises.

Le Off des Assises : convivialité et créativité et le plaisir de se retrouver. Au-delà du partage de connaissances et d'expériences qui est leur vocation première, les Assises sont attachées à proposer au public présent un temps de rencontre et de partage agréable, aussi convivial que possible.

✓ Pour cela, les organisateurs s'appuient d'abord sur leurs partenaires qui participent non seulement au Village des partenaires (en tenant des stands) mais proposent également des animations pédagogiques et de nombreuses expositions artistiques réalisées par des jeunes qu'ils accompagnent.

✓ Lors des temps d'accueil et de pause l'équipe d'organisation, aidée de bénévoles des associations Repairs et Adepape propose animations musique, photocall, et autres animations ludiques. En 2022, un cocktail en musique (assuré par des jeunes passés par l'ASE) suivi d'une soirée ciné-débat avec projection privée réservée au public ont été proposés. Toutes ces initiatives constituent le Off des Assises.

Des Assises proposées en présentiel et en distanciel. Depuis 2021 les Assises peuvent être suivies en distanciel dans son espace dédié accessible par internet sur ordinateur ou téléchargeable sur smartphone (IOS ou Android). Cette nouvelle formule a été plébiscitée lors de son lancement pour sa qualité technique et sa facilité d'utilisation. L'accès à la plateforme est réservé aux inscrits aux Assises par année d'édition, qu'ils soient inscrits en distanciel ou en présentiel.

✓ La plateforme permet d'assister en LIVE à l'événement : séances plénières et ateliers, mais aussi en REPLAY jusqu'à 9 mois après l'événement ce qui permet à tous les participants de revoir des passages importants ou d'assister à l'ensemble des ateliers, mais cela permet aussi aux participants ultra marins par exemple de n'être pas soumis aux contraintes du décalage horaire.

✓ Elle permet aussi poser des questions aux intervenants en ateliers et en séance plénière, de répondre à des sondages en direct sur les thématiques débattues, d'accéder à beaucoup de contenu complémentaire vidéo ou PDF proposés par les intervenants et nos partenaires en lien avec les débats, pendant l'événement et 9 mois après sa tenue. Ces contenus sont accessibles de manière très intuitive car classés par ateliers et par partenaires.

Elles peuvent être organisées dans des formats différents en alternance une année sur deux. Pour pouvoir continuer à proposer des Assises chaque année dans un contexte qui s'est singulièrement complexifié ces trois dernières années pour les organisateurs d'événements (crise sanitaire, mouvements sociaux...), l'équipe de production propose désormais 2 formats (un court, un long) qui peuvent alterner selon les années. Une évolution qui, sans sacrifier la qualité du contenu et la tenue annuelle de l'événement attendue du public, peut permettre à l'équipe de composer un peu plus sereinement avec les incertitudes récurrentes, les complexités multiples, et risques financiers importants auxquels elle est confrontée à chaque édition. Pour autant cette orientation n'est pas irréversible et les organisateurs se laissent la possibilité de revenir à un format stable d'une année sur l'autre si le contexte le permet.

✓ **Les années paires, comme 2022,** elles pourront être organisées sur une journée et une soirée au lieu de la traditionnelle journée et demie. Baptisées "Format court", car concentrées sur 24 heures, elles sont en réalité de même durée que la formule traditionnelle en incluant la soirée.

✓ **Les années impaires, comme 2023,** elles seront organisées sur deux journées pleines au lieu de la traditionnelle journée et demie. Elles seront donc plus longues qu'elles ne l'ont jamais été et porteront sur une thématique plus transversale. En 2023 : les 1000 premiers jours de l'enfant.

Mais cette règle n'est pas figée et si le contexte le permet une année paire pourra accueillir un format long. C'est ce qui est prévu pour 2024 avec des Assises consacrées à l'adolescence en protection de l'enfance.

Un lieu unique ... amené à changer. Depuis 2018 la Cité des Congrès de Nantes aura accueilli 3 fois les Assises, et ce sera encore le cas en 2023. Ce choix résulte aussi de la complexité du contexte qui a été peu propice à la recherche d'un nouveau lieu, de nouveaux prestataires, de nouveaux partenaires locaux, qui comporte un fort potentiel d'inconnues. Mais les Assises seront amenées à reprendre leur tour de France quand le contexte sera stabilisé, notamment pour les formats courts qui sont moins exigeants en termes de capacités de salle.

II Les organisateurs

Les Assises sont organisées depuis l'origine par la SARL L'Action Sociale, société d'édition, de formation et d'événementiel, fondée par Jean-Louis Sanchez et dirigée par Karine Senghor.

L'Action Sociale, créée en 1998, est la société éditrice du Journal des Acteurs Sociaux (anciennement Journal de l'Action Sociale), magazine mensuel de référence des acteurs du champ social, mais également du Bulletin de la Protection de l'Enfance (BPE) né en 2007. Forte de son savoir-faire éditorial, elle réalise aussi des produits de communication pour des organismes du champ social comme par exemple Villages de joie la revue donateurs de l'association SOS Villages d'Enfants.

Dans les années 2000, L'Action Sociale a diversifié ses activités en organisant des événements dans le secteur social, notamment les Rencontres sociales en partenariat avec Accor Services, qui réunissaient chaque année plus de 500 décideurs publics. Les Assises de la protection de l'enfance sont nées en 2006 et ont lieu depuis pratiquement chaque année. Des Assises nationales Citoyenneté et handicap ont également vu le jour en 2016 bientôt reconduites.

Les Assises de la protection de l'enfance : d'un besoin de résilience à un besoin de formation. Les Assises Nationales de la Protection de l'Enfance sont nées en 2006 dans le sillage de la tragique affaire de pédophilie d'Angers. Le Journal des Acteurs Sociaux (le JAS) avait alors mené une enquête très poussée pour comprendre ce qui avait pu expliquer un tel aveuglement des différents services au contact de ces familles. Cette enquête très équilibrée dans les constats pouvant expliquer ces déficiences avait reçu un accueil très apprécié des différents acteurs du territoire, conduisant Christophe Béchu, à demander à l'équipe de l'Action Sociale si elle pouvait organiser les Assises à Angers pour interroger le système et ses faiblesses et constituer un nouveau départ pour le travail interinstitutionnel. Cette demande avait alors été appuyée par Philippe Bas, ministre des Affaires sociales en pleine préparation de sa réforme emblématique de la protection de l'enfance (future loi du 5 mars 2007), qui voyait tout l'intérêt d'un vaste rassemblement interinstitutionnel dans la phase de mise sur pied de la réforme qui sera adoptée à l'unanimité.

L'Ecole de la Protection de l'Enfance pour aller plus loin. Pour aller encore plus loin dans le besoin de formation du public des Assises et notamment des cadres de la protection de l'enfance, l'Action Sociale a fondé en 2015 l'Ecole de la Protection de l'Enfance® qui propose des séminaires, des webinaires et un cursus diplômant sur l'encadrement en protection de l'enfance approfondissant les problématiques développées aux Assises.

Une équipe modeste, une implication sans faille. En raison d'une certaine saisonnalité de ses activités, la société L'Action Sociale est composée d'une équipe restreinte de collaborateurs permanents, qui interviennent de manière polyvalente dans les diverses activités de la société (édition – formation – événementiel) aidés par des prestataires récurrents de qualité.

✓ **La branche d'activité Formation-événementiel compte cependant une équipe dédiée** qui s'appuie également sur des collaborations régulières avec des personnes extérieures aux profils divers habituées à intervenir en soutien de l'équipe permanente, ainsi qu'à des stagiaires.

✓ **Au moment de la tenue de l'événement elle mobilise également les autres membres de l'équipe de l'Action Sociale de la branche éditions-publications et de l'Ecole de la Protection de l'Enfance.**

✓ **Ces différentes collaborations sont complétées par un recours de L'Action Sociale à des prestataires techniques et logistiques récurrents** avec lesquels elle a l'habitude de travailler, en veillant toutefois à ce que son équipe conserve la production de l'intégralité des événements, attachée qu'elle est à ce que la forme soit le reflet du fond, notamment dans ses dimensions de simplicité, d'authenticité, et d'empathie.

Les membres de l'équipe dédiée aux événements



Karine Senghor

- Directrice générale de la Société L'Action Sociale
- Directrice des activités événementielles et de formation
- Productrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance



Florence Barbier

- Cheffe de projet événementiels et formations
- Adjointe de production
- Chargée de suivi client et du développement de l'école de la protection de l'enfance



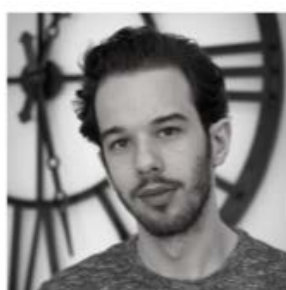
Maria Lillo

- Responsable de la diffusion et des relations extérieures à L'Action Sociale
- Chargée de missions événementielles



Loane Dufresnoy

- Chargée de mission événementiel
- Chargée de communication
- Chargée des relations avec les intervenants, les partenaires et les prestataires



Kilian Thomas

- Intervenant extérieur
- Chargé de la supervision technique et de la production audiovisuelle

III Les partenaires et le Comité de pilotage des Assises

Dès l'origine, le caractère pluridisciplinaire unique des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance a suscité la volonté des grandes institutions du secteur d'y être associées. Dès la première édition un comité de pilotage (Copil) a donc pu être créé avec la plupart des grandes institutions représentatives de la gouvernance du secteur et leurs partenaires.

Rôle du comité de pilotage

✓ Il a pour vocation d'apporter au programme le regard et l'ancrage terrain le plus diversifié et qualitatif possible. Les membres participent donc à l'élaboration du programme sur la base d'une proposition initiale de problématique de l'équipe de production. Les membres du Copil suggèrent des évolutions, des compléments, et proposent des initiatives susceptibles d'être présentées ainsi que des contributeurs internes ou externes susceptibles d'enrichir le programme.

✓ Il est sensé participer à la mobilisation des acteurs autour de l'événement.

✓ Le comité de pilotage se réunit trois fois par an. La première réunion (en novembre) est consacrée au débriefing des Assises passées et à la première étude du nouveau fil rouge proposé. La seconde réunion (en janvier) est consacrée à la finalisation du programme. La troisième (en avril) est consacrée aux aspects logistiques (stands), et de communication (supports des partenaires). Entre ces trois réunions de nombreux échanges ont lieu par mail pour faire avancer efficacement le programme.

Organisateur / membres du Copil : implication réciproque

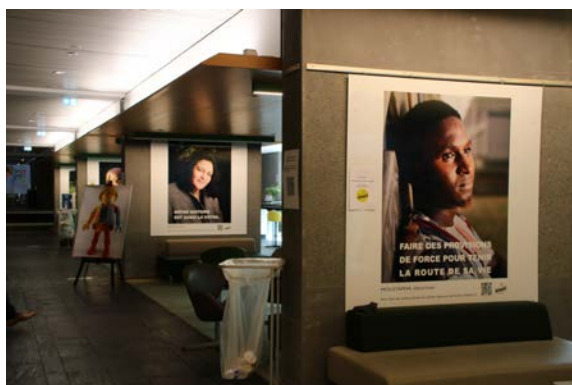
✓ Les membres partenaires du Copil bénéficient d'une visibilité et d'une valorisation importantes :

- Dans le contenu du programme. Car une ou plusieurs des contributions qu'ils proposent, dès lors qu'elles apportent une réelle valeur ajoutée et dans le respect d'un équilibre avec les autres partenaires, sont retenues dans le programme.
- Dans le contenu de la plateforme digitale qui permet dans le Village numérique des partenaires ou dans les autres espaces de la plateforme de mettre des documents et vidéos fournis par les partenaires, quasiment sans limite.
- Dans les documents de communication de l'événement. La liste des partenaires est en effet rappelée dans les principaux documents de communication : programme, site web, plateforme digitale Imagina, calicots, contenu des tote bag, etc... Nb : Dans les communiqués de presse (purement factuels) le renvoi vers le Copil est fait systématiquement mais les membres ne figurent pas dans la signature pour éviter des relectures multiples incompatibles avec l'exercice.
- Dans le Village des partenaires s'ils prennent un stand.

✓ En contrepartie les membres partenaires du Copil s'engagent :

- À assister autant que possible aux réunions du Copil et aux échanges sur le programme.
- À promouvoir le programme dans leurs supports de communication.

- **À inscrire** un maximum de leurs collaborateurs aux Assises. Si le volume d'inscriptions est conséquent (à partir de + de 30) un tarif particulièrement préférentiel sera appliqué dégressivement en fonction du nombre.
- **À participer** à l'organisation du Off des Assises en proposant expositions, animations, etc... et en prenant à sa charge les frais éventuellement générés (transport, accroches ou autres).
- **À prendre un stand** physique si leur budget le permet (autour de 1800 €) lors des Assises format long ou lors des Assises format court un espace partenaire numérique (690 €).



Les membres du Comité de pilotage (Copil) en 2023

ORGANISÉES PAR L'ACTION SOCIALE
(ÉDITION - FORMATION - ÉVÉNEMENTS)



**LES ASSISES
DE LA PROTECTION
DE L'ENFANCE**



**L'École
de la protection
de l'enfance**



**LE BE
LE BULLETIN
DE LA PROTECTION
DE L'ENFANCE**



**LE JAS
LE JOURNAL
DES ACTEURS
SOCIAUX**

EN COLLABORATION AVEC



ODAS



**ASSEMBLÉE DES
DÉPARTEMENTS
DE FRANCE**



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**



Défenseurs des droits



ONPE



**Loire
Atlantique**



ANDASS



CHAPE



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE**



GROUPE S.O.S.



FÉDÉRATION



SNMPMI



UNIOFSS



UNIOFSS



croix-rouge française



DMR



ADEPAE



ANAMAF



REPAIRS!



Unaf



ANISOG



enahes



AGRÉSSION



FEFARP



Unaf



CNLAPS



DJS



Ligue de l'enseignement

AVEC LE SOUTIEN DE



Apriles



A.RETIS



reness



**L'école
de la protection
de l'enfance**



enepj



C.A.P.E.

Santé, justice, jeunesse, culture, jeunesse handicapée

UN MÉTA-BESOIN DE SÉCURITÉ

La loi n° 60 sur la protection des données personnelles établit fondamentalement le droit de contrôler et d'être maître de ses données personnelles. Ce principe est la pierre angulaire de la confiance et de la transparence dans la relation entre le citoyen et l'administration. Le respect de ce principe est la condition sine qua non pour garantir la confiance et la transparence dans la relation entre le citoyen et l'administration. Le respect de ce principe est la condition sine qua non pour garantir la confiance et la transparence dans la relation entre le citoyen et l'administration.

24 ET 25 JUIN 2011

CITÉ DES COMMUNES DE HAINAUT

[illegible][illegible][illegible]

Contacts : L'Action Sociale : 13 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris

Tél : 01 53 10 24 10

www.assisesprotectionenfance.fr



@ProtectEnfance



Assises Nationales de la Protection de l'Enfance